

SOMMAIRE DES ACTES DE LA SESSION.

Actes concernant toute la Province	25
Do. do. Bas-Canada.....	10
Do. do. Haut-Canada .	14
Do. do. des localités dans le Bas-Canada	13
Do. do. do. dans le Haut-Canada.....	17

ACTES PRIVÉS.

savoir :—Chemins de fer	9
Banques	7
Compagnies commerciales	12
Colléges, etc.....	5
Institutions de charité	8
Sociétés.....	4
Propriétés de Corps religieux	8
Fonds, Crédits, etc.	6
Privilèges privés	2
Réservé pour la signification du plaisir de Sa Majesté	1
	— 62
Total passé par les deux Chambres.....	141

COMPTE DÉTAILLÉ des DENIERS appropriés durant la QUATRIÈME Session du SIXIÈME Parlement du Canada ; Spécifiant si l'appropriation a été faite par Acte du Parlement ou par Warrant émis en vertu d'une Adresse de l'Assemblée Législative.

(Le numéro du Bill ci-dessous mentionné réfère à la liste précédente des Bills, où l'on trouvera au long le titre de l'Acte.)

I. BILL DES SUBSIDES POUR 1861. (Voir Bill No. 29.) (24 Vic., Cap. 1.)

Cet Acte autorise le paiement, à même le Fonds du Revenu Consolidé, de la somme de \$2,349,933 23 cents pour subvenir aux dépenses du Gouvernement Civil de la Province et pour d'autres fins, pour l'année 1861.

Il autorise en outre l'émission de Débentures à même le crédit du Fonds du Revenu Consolidé, au montant de \$2,000,000, pour les dépenses se rattachant au service public.

ADRESSES.

Par des Adresses de l'Assemblée Législative, et des Lettres du Greffier en vertu de l'Acte 12 Vic., chap. 33, portant les dates ci-dessous mentionnées, les sommes qui suivent ont été avancées pour subvenir aux dépenses contingentes de la Chambre :—

Adresse, par Warrant, 8 Mai 1861	\$76,169 08
Par lettre du Greffier, par Warrant à compte de l'indemnité en vertu de l'Acte 12 Vic., Cap. 33, 4 Avril 1861	30,000 00
Do. do. do. 9 Mai "	30,000 00
Do. do. do. 16 " "	23,500 00

(N.B.—Les deniers avancés sur les Adresses de l'Assemblée et sur les lettres du Greffier ont été ou compris dans le bill des subsides de la présente session, ou le seront dans le bill de la prochaine session.)

Compilé par

HERRMAN POETTER,
Assistant Greffier des Votes, etc.